

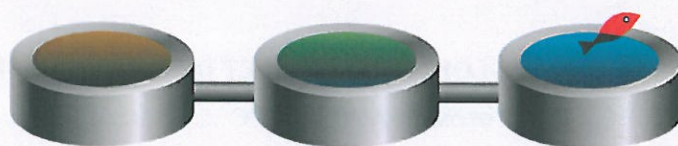
Rapport annuel

Commune d'AUBIGNOSC

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



EXERCICE

2015

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2014 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

JUIN 2016

Annexe à la DCM N°23/2016 du 16 juin 2016

Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....3**
 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE3
 - ESTIMATION DE LA POPULATION DESERVIE3
 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE3
 - NOMBRE D'ABONNEMENTS3
 - VOLUMES FACTURES3
 - CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE.....3
 - OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES4
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC5**
 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR.....5
 - PRIX DU SERVICE DE L' ASSAINISSEMENT COLLECTIF5
 - LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION6
 - RECETTES D'EXPLOITATION7
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....8**
 - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....8
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE9**
 - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L' EXERCICE9
 - ETAT DE LA DETTE9
 - AMORTISSEMENTS REALISES9
 - PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE9
- **PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT10**
 - PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC10

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement collectif

La commune n'adhère à aucun EPCI pour cette compétence.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

420 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 23 juillet 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 22 juillet 2025.

Avenant au contrat : NEANT

Avenant n°	Date	Objet

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2015
Nombre d'abonnements domestiques	239

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2015
- aux abonnés domestiques	23 846
- aux abonnés non domestiques	0
Total...	23 846

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2015
Réseau séparatif	9.296

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

La station d'épuration de 600 EH a été mise en service le 1^{er} juillet 2012

■ POSTES DE RELEVAGES

❖ STATION D'EPURATION DU VILLAGE

Poste de relevage de tête :

La station est équipée d'un dégrilleur automatique et de deux pompes de relevage de 75 m³/h.

Le traitement est constitué d'une aire plantée de roseaux avec un premier lit d'infiltration puis un réservoir de chasse muni d'un système à auget basculant et un deuxième lit d'infiltration

❖ POSTE DE RELEVAGE DES AMARINES

Cuve : diamètre 1.30 m, hauteur 2.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 40 mm
Deux pompes de 6 m³/h à 19.20 m HMT

❖ POSTE DE RELEVAGE DU VILLAGE

Cuve : diamètre 2.80 m, hauteur 5.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 30 mm
Deux pompes vers bassin d'orage 42 m³/h à 9.50 HMT
Bassin d'orage de 46 m³
Deux pompes de reprises de 17 m³/h à 28.60 m HTM

■ EVOLUTION

Station d'épuration : mise en service le 1^{er} juillet 2012

Station de relevage du village : mise en service le 1^{er} juillet 2012

Station de relevage des Amarines : septembre 2012

TAUX DE RACCORDEMENT : 73 %

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- une part fixe (abonnement)
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

● *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1er janvier 2016	1er janvier 2015
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.160	0.155

■ **LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris Agence de l'Eau)**

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} janv. 2015	1er janv 2016		Variation %
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	20.36	20.26		-0.49
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0.2035	T1	0.2027	-0.39
		0.2544	T2	0.2533	-0.43
		0.3562	T3	0.3547	-0.42
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	15	15		0
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,45	0.45		0
Redevances et taxes					
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,155	0.16		+ 3.23 %
	TVA	10 %	10 %		0

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

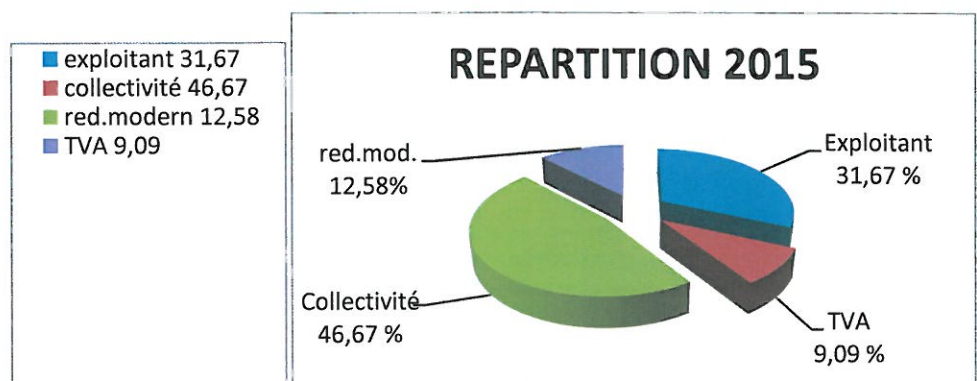
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janv. 2015	1er janv. 2016	Variation
Exploitant	46.82	46.61	-0.45
Collectivité	69	69	0
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.60	19.20	+ 3.23 %
HT	134.42	134.81	+0.29
TVA	13.44	13.48	+0.30
Total [€ TTC]	147.86	148.29	+0.29

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,23 €/m³

Commune d' AUBIGNOSC



■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

- *Recettes de la collectivité*

	2015
Recettes liées à la facturation des abonnés	
Droits de branchements	
s/total collectivité	12807.51 €

- *Recettes de l'exploitant*

	2015
Recettes de vente d'eau	
Recettes vente d'eau domestiques	8360 €

Autres recettes	
Recettes liées aux travaux	447 €
Produits accessoires	/
s/total exploitant	

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;		
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
➔	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
➔	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	10
	définition et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	10
➔	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
➔	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	10
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	3
	TOTAL	100	93

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Travaux 2015	
Elimination des eaux claires parasites	EN COURS	
Total engagé TTC	0	

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	PRET
Encours de la dette au 31 décembre 2015	468 330 €
Remboursements au cours de l'exercice	27 110.84
dont en intérêts	18 067.90
dont en capital	9 042.94

NB : emprunt renégocié à compter du 1er juillet 2015

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2015
Montant de la dotation aux amortissements	36 134.18 €
Amortissement subventions	18 847.21 €

■ PRESENTATION DES TRAVAUX REALISES

Objet des travaux	Montant des travaux
//	0

■ PRIX GLOBAL DE L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC

Eau potable	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune
Assainissement collectif	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune

	1er janvier 2015	1er janvier 2016	Evolution %
Part de l'exploitant du service d'eau potable	93.78 €	93.64 €	-0.15
de l'assainissement collectif	46.82 €	46.61 €	-0.45
Part de la collectivité pour le service d'eau potable	93,74 €	93.74 €	0
pour l'assainissement collectif	69,00 €	69	0
Agence de l'eau Pour le service d'eau potable Redevance de pollution domestique	34.80 €	34.80	0
Red.prélèvement ressource en eau	3.60 €	1.20 €	-66.66 %
Pour l'assainissement collectif Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18.60 €	19.20	+ 3.23
TVA pour le service d'eau potable (5.5)	12.43 €	12.29	-1.13
pour l'assainissement collectif (10)	13.44 €	13.48 €	+0.30
Total TTC pour le service d'eau potable	238.35 €	235.67 €	-1.12 %
pour l'assainissement collectif	147.86 €	148.29 €	+ 0.29 %
TOTAL TTC GLOBAL	386.21 €	383.96 €	-0.58 %

En 2015, prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ = 3.22 € TTC (3.20 € en 2016)